



# Les Touches



## Bulletin municipal

Retrouvez  
toute l'actualité  
de votre commune  
sur :

[www.lestouches.fr](http://www.lestouches.fr)

 [communedestouches](https://www.facebook.com/communedestouches)

Édition 2021

*Bonne année 2021*

# SOMMAIRE



Guide Les Touches

Édition 2021



<b>Le mot du maire</b> ..... 3	> Gym dynamique	<b>Informations secrétariat</b> ..... 25
<b>Commissions municipales</b> ..... 6	> Le CO collectif	<b>Renseignements utiles</b> ..... 27
> CCAS	> Loisirs et Culture	<b>État civil</b> ..... 28
> Enfance-jeunesse	> Lulu Prêt	<b>Tarifs des locations de salle</b> ..... 29
> Environnement	> Pétanque	<b>Vos élus</b> ..... 30
> Urbanisme	> Pompiers	<b>Agenda</b> ..... 31
<b>Enfance-jeunesse</b> ..... 13	<b>Vœux conseillers départementaux</b> ..... 21	<b>Répertoire Artisans-Commerçants</b> ..... 32
> École Sacré Cœur	<b>Hommage</b> ..... 21	
<b>Vie associative</b> ..... 14	<b>Infos en bref</b> ..... 22	
> ANCRE	<b>Les archives du passé</b> ..... 23	
> Bibliothèque		
> Comédiens de la Butte		
> EMI		

**Direction de la Publication et de la Rédaction** : Mairie des Touches

**Maquette et régie publicitaire** : EdiPublic (groupe IB Médias)  
33 av. des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil (Futuroscope) - 05 49 01 44 11

**Crédit Photos** : Mairie des Touches

Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce guide, malgré le soin et les contrôles de la Mairie ne sauraient engager sa responsabilité.  
Vos remarques ou suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition.

Pour le prochain  
Bulletin Municipal,  
la date limite de dépôt  
des articles est le  
**6 mars 2021**  
à l'adresse suivante :  
[compta@les-touches.fr](mailto:compta@les-touches.fr)

## Le mot du Maire



**La traditionnelle cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu cette année, c'est donc via cet édito que je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2021.**



2020 aura été une année singulière, faite de contraintes, de moments difficiles et imprévisibles. Mais je garde aussi en mémoire une année où la solidarité s'est plus que jamais exprimée,

où l'engagement de chacun et le respect des consignes ont permis de traverser ces différentes épreuves.

Je remercie les agents municipaux qui ont su s'adapter et mettre en place les différents protocoles sanitaires qui ont permis de continuer à travailler pour le bien de tous. Merci à nos commerçants et artisans, nos chefs d'entreprise, qui ont su rebondir après les deux périodes de fermeture.

De nouveaux efforts nous sont encore demandés en ce début d'année, mais je sais que je peux compter sur vous pour redoubler de vigilance afin de tous nous permettre de retrouver une vie normale le plus rapidement possible.

2020 aura aussi été l'année des élections municipales. Sensibles au renouvellement de votre confiance, nous connaissons vos attentes, et mettrons tout en œuvre pour mener à bien les différents projets de notre mandat.

Notre commune jouit d'un cadre de vie agréable que nous souhaitons améliorer et mettre en valeur. L'étude de l'aménagement des abords de la carrière va être lancée et nous permettra de profiter d'un point de vue exceptionnel sur l'étendue d'eau et ses falaises. Dans le but de développer la production d'énergies renouvelables sur notre commune, des ombrières équipées de panneaux solaires seront installées sur le parking de la salle des sports. Une végétalisation sera réalisée autour, permettant ainsi d'apporter de la verdure dans ce secteur à l'ambiance très minérale. Les réaménagements paysagers et des parterres en cours permettent d'utiliser des plantes plus durables et moins demandeuses en eau. La gestion différenciée, difficilement applicable en 2020, est remise en place et améliorée en 2021. La végétalisation du cimetière, débutée à l'automne, sera généralisée au printemps. 2021 verra l'arrivée d'une boîte à livres, de bancs et d'une liseuse qui viendront compléter l'aire de jeux du Mont Juillet. Le déplacement du monument aux morts, pour des raisons de sécurité lors des défilés, sera étudié. À vos idées pour son futur emplacement !

Concernant les bâtiments communaux, de grands projets marquent ces années.

SUITE PAGE 4 >

En 2020, une fresque a agrémenté le gymnase et masqué les tags présents. Les travaux de l'îlot Lebot débiteront cette année, pour une livraison de trois logements en 2022, dont deux dédiés aux personnes âgées. Les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente seront réalisés cette année. Les travaux de la Mairie avancent bon train, malgré l'interruption du premier confinement. Le déménagement est prévu pour cet été. Dès septembre, nous engagerons les travaux pour la création d'un espace de travail partagé. Cette crise sanitaire a mis en lumière des nouvelles façons de travailler, et cet espace est très attendu. Autre projet très attendu, qui démarrera en même temps : le pôle médical. Les études seront menées dès le début de l'année, afin de répondre au plus vite à une demande de vous tous.

**Les actions sociales mises en place par la municipalité ont pris encore plus de sens durant cette crise sanitaire.**

Les actions sociales mises en place par la municipalité ont pris encore plus de sens durant cette crise sanitaire. Les personnes fragiles et isolées inscrites en mairie ont été régulièrement contactées. N'hésitez pas à vous inscrire en cas de besoin, même ponctuel. Les livraisons solidaires de courses et médicaments, commencées lors du premier confinement, ont perduré jusqu'à la fin de l'été. Je renouvelle ici mes remerciements à tous les volontaires qui ont participé pour apporter un soutien à nos concitoyens. Le traditionnel repas des aînés de fin septembre n'ayant pu avoir lieu, les élus municipaux distribueront fin janvier un colis. Ce sera l'occasion pour eux de venir à votre rencontre et pouvoir échanger avec vous.

Les associations touchoises, si dynamiques et qui donnent vie à notre commune, ont dû mettre en sommeil leurs activités, et annuler leurs manifestations. Ces moments, créateurs de lien entre tous nous ont cruellement manqué.

Nous attendons avec impatience leurs retours et les instants de partage qu'ils produisent. Les rendez-vous de l'Erdre, organisés pour la première fois par la commune, ont eu lieu fin août. Bien qu'écourté par la pluie, ce concert au Mont Juillet a attiré une centaine de personnes. Nous vous donnons rendez-vous cette année pour une nouvelle représentation.

Afin de confirmer notre politique pour tous, la mise en place d'une tarification plus progressive des services scolaires (taux à l'effort) est prévue pour septembre. La participation citoyenne est un de nos engagements pour ce mandat. Elle débute dès le plus jeune âge. C'est pourquoi nous souhaitons faire participer les petits touchois à la vie de la commune par la mise en place d'un conseil municipal des enfants à la rentrée scolaire.

Par ailleurs, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment au sein de la restauration scolaire, un composteur a été mis en place à l'automne. Enfin, les nouveaux comités de pilotage, travaillant sur les différents sujets concernant l'enfance, la jeunesse et les affaires scolaires, redémarrent avec à nouveau la participation des parents d'élèves.

Être au plus près de vous, c'est également vous fournir une information de qualité et facilement accessible. C'est pourquoi, pour vous vous faire part des projets en cours, de ce qui se passe sur notre commune et des différentes manifestations, un panneau lumineux d'informations sera installé devant la future mairie au printemps. Nous développerons également, en complément de nos sites internet et Facebook, une application sur smartphone. Enfin, nous augmenterons la fréquence de la publication municipale avec quatre bulletins par an.

La reprise des voiries et des réseaux des lotissements privés débutera en 2021 par les premiers lotissements demandeurs.

Pour conserver et améliorer le caractère paisible de notre commune et lutter contre le réchauffement climatique, nous souhaitons favoriser les déplacements quotidiens à pied et à vélo. Ainsi, dès 2021, nous lancerons la réalisation de liaisons douces permettant de relier les villages au bourg. Grâce à l'aide du Département, nous allons entretenir et sécuriser nos voiries communales avec un budget nettement supérieur aux années précédentes.

Pouvoir se loger, quelles que soient nos situations familiales, doit être facilité par la municipalité. 2020 aura vu la fin de la commercialisation du lotissement du Pont Orioux. La livraison des dix logements sociaux est prévue au printemps. Nous finalisons en début d'année le périmètre de la future zone à urbaniser chemin du Moulin des Buttes, après concertation et information de l'ensemble des propriétaires concernés.

De nombreux plans de soutiens ont été mobilisés au cours de cette crise sanitaire. L'État, la Région, le Département et la CCEG ont mis en place des moyens financiers pour soutenir la commune et nous permettre de mener à bien nos projets. Même si nous maintenons notre cap qui est d'investir pour nos habitants en fonction de nos capacités financières,

ces différentes aides vont nous permettre d'avancer malgré cette crise.

Nous avons prévu dans notre projet de mandat de proposer un lieu d'accueil de vente pour les producteurs locaux. Ce projet se concrétise et sera porté par quatre agriculteurs de notre commune. Vanessa ayant mis fin à son activité avec Vival, « Touches & Terres » voit le jour en ce début d'année dans ce local communal. Merci à Karine, Jannick, Stan et Thierry de permettre à ce commerce de revivre. « Manger local » prendra tout son sens dans cette boutique, alors allez leur rendre visite !

Malheureusement, des touchois nous ont également quittés cette année. Toutes mes pensées vont vers leurs familles. Permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour Jean-Paul Amérand, président du Kart-Cross, Claude Lamandé qui a tellement œuvré pour les associations touchoises que je ne pourrai les nommer, et Paulette Drouet avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant deux mandats et dont la place est bien vide.

Je finirai en vous renouvelant mes vœux pour 2021, qu'elle nous permette de nous retrouver, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la sérénité.

**Laurence Guillemine,  
Maire des Touches**



# Commissions municipales

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

**Le CCAS est géré par son Conseil d'Administration pour 6 ans correspondant à la durée d'un mandat municipal. Celui-ci est composé d'élus du Conseil Municipal, de personnes du milieu associatif choisies par le Président du CCAS.**

Le CCAS est composé de M<sup>me</sup> GUILLEMIN Laurence, Maire et Présidente du CCAS de droit, de M<sup>me</sup> LASQUELLEC Maryse, adjointe aux Affaires Sociales, de M<sup>me</sup> BARON Martine, M. GEFFRAY Hugues, M<sup>me</sup> SCHEFFER Catherine, M<sup>me</sup> AUBRY Marina en tant qu'élus membres de la commission, de M. BORIE Daniel, M. GUINOUE Gilles, M. KOST Léon, M. SERVANT Louis, désignés comme membres extérieurs et représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

La commission est en charge d'étudier les demandes financières ou alimentaires présentées auprès du service de la Mairie. Le CCAS participe également à d'autres actions :

### ► L'Aide Sportive

Une aide est attribuée aux familles lors d'une inscription auprès d'une association sportive ou culturelle du territoire. Celle-ci s'élèvera à hauteur de 30€ par enfant et par an, pour les enfants de 0 à 16 ans et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600€, dans la limite du montant de l'adhésion et de l'accord de l'association.

### ► L'Aide Culturelle

Le CCAS propose une prise en charge de 50% de la valeur de l'entrée d'un spectacle se déroulant sur le territoire de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres tels que « Le Tout Petit Festival », « Hors-Saison », « Cap Nort »,... dans la limite de 2 places par an et pour chaque membre d'une même famille.

Également disponible, des places au cinéma « Le Paradiso » à Nort-sur-Erdre à moitié prix dans la limite de 2 places par an et pour chaque membre d'une même famille.

Les bénéficiaires de ces aides sont les demandeurs d'emploi, les familles dont le quotient est inférieur ou égal à 600€, les adultes inscrits aux Restos du Cœur.

Le CCAS aide les Restos du Cœur à hauteur de 800€ de marchandises achetées au Vival.

### ► La Téléassistance

La téléassistance assure un service d'assistance pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap qui souhaitent rester à leur domicile. Celui-ci permet une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile. Le dispositif bénéficie d'une écoute et d'un système d'alerte 24h/24 et 7j/7.

#### *En cas d'urgence, comment cela marche ?*

L'abonné appuie sur le bouton d'alerte situé sur le médaillon ou la montre bracelet et déclenche un appel. L'appel est transmis à la centrale d'écoute via le boîtier de téléassistance. Le ou la chargé(e) d'écoute dialogue avec l'abonné, analyse la situation et décide de l'action appropriée. Un proche ou un service de secours est appelé pour intervenir.

La Formule classique comprend :

- L'écoute et un système d'alerte 24 h/24 et 7 j/7
- Un terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- Un bouton d'alerte en pendentif, bracelet ou poire d'appel
- Un détecteur de chute avec alarme manuelle et automatique. Il permet en cas de chute de provoquer automatiquement un appel à la centrale d'écoute.

- Un détecteur de fumée connecté qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal à la centrale d'écoute.
- Un accès au service de mise en relation pour les imprévus du quotidien.

La Formule Mobile permet à l'abonné de disposer de la téléassistance hors de son domicile grâce à un téléphone mobile.

### Comment faire une demande ?

La demande d'installation est à formuler auprès de la Mairie. L'installation se fait sous 3 jours ouvrés.

La facturation du contrat auprès de l'abonné est réalisée mensuellement.



### BON À SAVOIR

En cas d'absence pour une durée déterminée (par exemple pour les vacances) au sein du Département, votre matériel de téléassistance vous suit sans l'intervention d'un technicien ou d'une technicienne.

### ► La Mutuelle Communale

Depuis 2019, un partenariat a été signé avec Mutualia et Just Mutuelle afin de proposer une complémentaire santé à un prix plus attractif aux administrés de la commune ne bénéficiant pas de la mutuelle d'entreprise obligatoire. Vos conseillers pour une prise de rendez-vous à domicile ou en Mairie :

Mutualia : M<sup>me</sup> JAMET Anne-Sophie  
06 49 70 22 37

Just Mutuelle : M<sup>me</sup> VANESSE Carole Anne  
03 27 48 12 23

### ► Le logement d'urgence

Un logement d'urgence est à disposition près de la bibliothèque communale pour des personnes présentant un besoin d'hébergement d'urgence et temporaire.

### ► Le repas des aînés

La commission organise un repas pour les personnes ayant 73 ans et plus. Un moment convivial et musical pour nos aînés.

Exceptionnellement en 2020 et en raison de la crise sanitaire, le repas n'a pas eu lieu.

### ► La domiciliation

Des personnes sans domicile fixe peuvent faire une demande par écrit en mairie afin d'avoir une domiciliation pour leurs courriers, et ainsi faire valoir leurs droits sociaux, pour une durée d'un an.

### ► Séniors en vacances

En partenariat avec la Communauté de Communes Erdre et Gesvres et l'ANCV, les CCAS du territoire organisent à tour de rôle un séjour en France pour les séniors.

### ► Registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées

À la demande de la famille ou des intéressés, vous pouvez nous transmettre les coordonnées d'une personne que le CCAS se chargera de contacter, en période de canicule ou de risques exceptionnels, afin d'établir un contact et ainsi éviter l'isolement. Les informations de ces personnes sont confidentielles et ne sont pas communicables.

Durant le confinement 4 foyers figuraient sur ce registre. Régulièrement, l'agent communal appelait les personnes afin de connaître leurs besoins (nourriture, pharmacie, masques) et de pouvoir échanger sur l'état ou le ressenti de la situation.

### CONTACT

**Pour plus d'informations sur l'ensemble des aides, vous pouvez contacter le service CCAS de la Mairie au 02 40 72 43 80.**

Les assistantes sociales de l'Espace Départemental des Solidarités de Nort-sur-Erdre vous accompagnent dans vos démarches en cas de difficultés financières, Boulevard Charbonneau et Rouxeau, au **02 44 66 49 60**.

## COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

(Floranne Dauffy, Patrick Choupin, Hugues Geffray, Maryse Leduc, Aurore Michel, Catherine Scheffer, Thierry Vitré, Hors Conseil : Morgane Bidaud)

**La commission s'est réunie en octobre afin de faire le point sur la rentrée 2020 et commencer à travailler sur les projets de mandat.**

La rentrée a permis à nos jeunes Touchois de retrouver leur salle de classe et leur accueil périscolaire malgré un protocole sanitaire qui évolue au regard de la propagation du COVID 19. Les effectifs des écoles sont stables, l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire sont largement utilisés, l'accueil de loisirs a lui aussi connu un fort succès pendant les vacances de la Toussaint.

L'Ajico a fermé ses portes en période scolaire du fait des recommandations en vigueur après un été qui a rempli ses missions d'accueil et d'animations adaptées là encore à la situation sanitaire.

Le Relais petite enfance (ancien RAM) est depuis le 16 octobre animé par Nadège Melly qui succède à Patricia Corge, ayant pris de nouvelles fonctions à Saint Mars

du Désert. Le relais est maintenant partagé avec Petit-Mars avec qui une convention intercommunale a été signée.

Le multi accueil Takinou fonctionne avec un taux de fréquentation important, répondant ainsi aux besoins de certaines familles touchoises.

Bien que le fonctionnement des structures d'accueil enfance-jeunesse a dû être adapté afin de répondre aux besoins des familles, les projets de la commission ont dû être repoussés du fait de l'impossibilité de réunir les partenaires. Le renouvellement du Projet Educatif de Territoire bénéficie d'un délai supplémentaire, les comités de pilotage ont été mis en attente, et l'installation d'une boîte à livres guette une situation sanitaire favorable...

### ► Le projet boîte à livres

#### Où?

Au parc du Mont Juillet  
Lieu accessible  
et connu

#### Quand?

À la fin du confinement  
et en fonction  
des consignes  
sanitaires

#### Objectifs

**Écologique** : devenir une alternative au rebut

**Social et participatif** : créer du lien social, de la participation citoyenne et des initiatives citoyennes comme un apéro ou un goûter lecture.

**Culturel** : initier au don du livre et accéder facilement à la lecture.

#### Boîte à livres

*Créer de l'échange et du partage*

#### LES MOYENS

**Des partenaires** : la municipalité (finance et coordonne), l'ALSH (initiateur du projet et membre du comité de suivi), la Bibliothèque (approvisionneur...) et les habitants.

Une charte d'utilisation, simple et compréhensible, affichée sur site notamment.

**Une communication** : inauguration, presse, bulletin, site...

**Un comité de suivi** : des personnes identifiées qui assurent l'ordre, la propreté, la circulation des livres et l'animation, en complément des usagers.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

(Maryse LASQUELLEC, Catherine SCHEFFER, Floranne DAUFFY, Corinne BOMME, Danièle JOURNAULT, Marie RAVASSARD, Mersia MENIN et Patrick CHOUPIN).

### ► Végétalisation du cimetière

Afin de faciliter l'entretien et embellir notre cimetière, nous avons choisi de végétaliser les inter-tombes avec du sédum comme cela a été fait au niveau des cavurnes.

Un chantier participatif a été organisé le 17 octobre 2020 avec des élus, des membres de la commission environnement, un agent communal et quelques familles.

Cette phase test a permis de donner un visuel avant la généralisation au printemps.

### ► Broyage des déchets verts

Des tailles de haies dans la commune ont généré 500 à 800 mètres cube de branchages. Ils seront broyés puis proposés aux habitants des Touches.

Un atelier «Jardiner au naturel» sur le thème taille de la vigne a rassemblé 10 à 12 personnes malgré la pluie battante, avec l'intervention de Sylvain, de l'EDENN.

Le calvaire du Sacré Cœur a retrouvé sa place en sortie de bourg direction Petit-Mars et le parterre a été refait.

En vue de l'aménagement de la carrière, les conseillers municipaux ont visité les lieux. Il faudra sécuriser le site avant de créer un chemin d'accès.

Pour cet aménagement, nous travaillerons avec les commissions Voirie et Vie associative.

*Merci aux enfants de la commune qui ont fabriqué des décorations de Noël et les ont installées sur le sapin place de la Mairie.*



## COMMISSION URBANISME

(Frédéric BOUCAULT, Bruno VEYRAND, Stanislas BOMMÉ, Anthony DOURNEAU, Marie RAVASSARD, Aurélien LEDUC, Maryse LEDUC, Jean-Michel ROGER, Thierry VITRÉ)

### ▶ Le paysage, une identité communale à préserver



Le paysage à travers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Trame Verte et Bleue (TVB), engagement fort du Ministère de l'Environnement, est un outil alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire.

L'objectif principal est de freiner l'érosion de la biodiversité résultant de l'artificialisation et de la fragmentation des espaces, en particulier par la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, afin que les populations d'espèces animales et végétales puissent se déplacer et accomplir leur cycle de vie

(alimentation, reproduction, repos...) dans des conditions favorables. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national et est obligatoirement retranscrite dans les documents de planification des collectivités, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme.

La Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CCEG) a approuvé début 2020 un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) regroupant les PLU des 12 communes d'Erdre et Gesvres, dont LES TOUCHES, en un unique règlement intercommunal afin de planifier le développement et d'harmoniser des règles d'urbanisme sur ces communes.



Afin de respecter la bonne application de la Trame Verte et Bleue au niveau local, il était primordial de définir dans ce PLUI des prescriptions pour valoriser le paysage et favoriser la biodiversité, prescriptions tout aussi importantes que les pures règles de constructibilité.

Au titre de la TVB, **les espaces naturels identifiés dans le PLUI sont : les espaces boisés classés, les boisements, les haies, les arbres remarquables, les zones humides et les cours d'eau.** Un certain nombre de ces espaces sont à préserver et sont localisés précisément dans le document graphique du PLUI de la CCEG.

Ainsi, pour ne pas porter atteinte involontairement à un espace naturel identifié au PLUI comme étant à préserver, il est essentiel de consulter le document graphique de ce PLUI pour vérifier le statut de cet espace. Après consultation du document graphique, s'il s'avère que le statut de l'espace est défini comme étant à préserver, il suffit de consulter le règlement écrit du PLUI pour connaître les modalités d'interventions sur cet élément du paysage à préserver.

#### Liens utiles :

- <http://plui.cceg.fr> (Titre V (dispositions précisant les éléments particuliers du règlement des différentes zones), au chapitre 2 (dispositions relatives à la trame verte et bleue et au paysage), pages 256 à 260).
- <https://geo.cceg.fr>
- En cas de doute ou pour plus d'informations, se rapprocher du service urbanisme de la mairie des TOUCHES.



#### FOCUS sur...

#### ► La haie, un élément important de l'identité paysagère touchoise

Les haies constituent l'élément principal du paysage touchois. Pour préserver cet habitat naturel, plusieurs outils de protection existent, tels que **le PLUI de la CCEG et le Code de l'Environnement pour la protection des habitats d'espèces protégées.**

Tout d'abord localement, le **PLUI de la CCEG** est un des outils permettant la préservation des haies à travers l'application de la TVB. **Effectivement, dans le PLUI, beaucoup de haies de la commune des TOUCHES sont identifiées comme étant des éléments à protéger et donc à conserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme.** Elles ont été identifiées pour des motifs d'ordre écologique, hydraulique et/ou paysager. Pour ces raisons, le règlement écrit du PLUI précise que « **les travaux ayant pour effet de détruire ou de porter atteinte à ces éléments doivent faire l'objet d'une déclaration préalable** ». Cette déclaration pourra être refusée ou soumise à des conditions particulières (compensation) si les travaux sont de nature à leur porter atteinte de manière irrémédiable. De plus, le règlement écrit du PLUI précise les interventions qui ne sont pas soumises à déclaration préalable :

- L'entretien courant de la haie, tel que l'élagage ;
- Les haies pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes ;
- Les haies pouvant porter atteinte à l'aménagement d'une parcelle agricole (fonctionnalité des accès), ne dépassant pas 5 m. d'arrachage.

En parallèle des règles du PLUI, le **Code de l'Environnement** prévoit des mesures de protection pour les haies. Identifiées ou pas au PLUI, les haies sont majoritairement reconnues pour être l'habitat naturel essentiel au bon accomplissement du cycle biologique de certains oiseaux, notamment des oiseaux protégés comme par exemple les Rouges Gorges, les Mésanges ou encore les Pinsons des arbres.



La réglementation en vigueur à travers le Code de l'Environnement interdit de porter atteinte à l'habitat naturel d'oiseaux protégés si l'intervention remet en cause le bon accomplissement du cycle biologique.

Considérant que la période de nidification des oiseaux se situe entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet, période essentielle au bon accomplissement du cycle biologique, et que certains oiseaux protégés sont inféodés aux haies, les entretiens courants et les atteintes remettant en cause l'intégrité des haies ne doivent donc pas intervenir entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet. Cette période d'interdiction concernant l'intervention sur les haies est également à respecter dans le cadre de l'activité agricole, conformément aux règles de la Politique Agricole Commune (PAC).

# Enfance jeunesse

## ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

Après plusieurs mois d'interruption pour certains, tous les enfants ont repris le chemin de l'école en septembre. Ils ont rapidement retrouvé le rythme habituel en classe. Malheureusement, cette année encore, certaines manifestations (marché d'automne, arbre de Noël) n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons donc 138 élèves, répartis en 2 classes maternelles et 4 classes primaires. Grâce à l'investissement des membres de l'OGEC, une classe maternelle a été repeinte pendant les vacances d'été et quelques semaines après la rentrée, de nouveaux bureaux individuels ont remplacé les tables doubles en bois dans les classes primaires !

### ► Répartition pédagogique à la rentrée 2020

CLASSES	ENSEIGNANTES
TPS/PS/MS	Elise SCHILLINGER
MS/GS	Laurence BOUCAULT/ Gwenola BIANCHI (le lundi)
CP/CE1	Valérie SALES
CE1/CE2	Chloé GONTHIER et Nathalie CHARRIER
CE2/CM1	Sandrine BRIGHEN
CM1/CM2	Corinne LE PRIOL
Enseignante spécialisée : Françoise AMAILLAND	

Pour commencer cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme et rattraper ce qui n'avait pas pu être fait en fin d'année scolaire, rien de tel qu'une sortie pédagogique pour tous !



Le vendredi 25 septembre, tous les enfants ont pris le car pour partir à la découverte de nouveaux horizons.

Les enfants de maternelle sont allés découvrir le fonctionnement d'un moulin à vent à la Chapelle Saint Florent. Ils ont également fabriqué et rapporté chacun un petit pain.

Pour les enfants de primaire, c'était plutôt une sortie nature avec des parcours sensoriels aux Jardins de Brocéliande.

### ► Et pour 2021... si tout va bien !

- Poursuite des séances de natation pour les enfants de CP, CE1 et CE2
- Atelier chant organisé par Musique et Danse pour 2 classes primaires
- Spectacle de marionnettes pour les enfants de maternelle, CP et CE1
- Éveil musical pour les maternelles avec l'École de Musique de Nort-sur-Erdre
- Participation au salon du livre de jeunesse à Sucé-sur-Erdre.
- Journées sportives avec les écoles du secteur pour tous
- Une semaine de classe de mer à SARZEAU pour les CM2 fin juin.

### QUELQUES DATES À RETENIR :

Vendredi 28 mai :  
Portes Ouvertes de l'école  
Dimanche 20 juin :  
Kermesse au Mont Juillet

## Vue associative

### ► LES COMÉDIENS DE LA BUTTE

Compte tenu du contexte actuel, c'est avec regret que nous avons décidé de ne pas jouer notre traditionnelle pièce de théâtre en début d'année prochaine.

En effet pour de nombreuses raisons, cela aurait été compliqué de maintenir ce spectacle tout en respectant les mesures sanitaires.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2022 en espérant que d'ici là, la situation se sera nettement améliorée.

*Théâtralement vôtre !*



► **L'ANCRE** : une dynamique de territoire pour l'emploi

La dynamique économique actuelle sur notre secteur en fait un territoire attractif et en plein développement. Les opportunités d'emploi y sont importantes.

L'Ancre est une association reconnue d'utilité publique de réinsertion professionnelle, basée à Nort-sur-Erdre à la Maison de l'Emploi et déploie ses activités sur les cantons de Nort, Héric et Ligné.

L'Ancre est un tremplin qui met en lien l'offre de travail et les besoins des demandeurs d'emploi.

Elle accueille des demandeurs d'emploi, leur offre très rapidement des missions de travail et les accompagne pour mettre en place un projet professionnel et ainsi retrouver un poste de travail.

Les conseillères en insertion professionnelle de l'Ancre assurent l'accompagnement vers l'emploi.

La demande sur le territoire est importante. De nombreuses heures de travail sont à pourvoir immédiatement et les tâches sont variées :

- remplacements dans les collectivités, les associations.
- travail dans les entreprises et commerces du secteur.
- travail chez les particuliers.

À l'issue de ces missions de travail, des personnes ont retrouvé très rapidement le chemin de l'emploi :

- Des CDI dans des entreprises et commerces du secteur sont signés,
- Des recrutements par les collectivités sur des contrats à durée indéterminée ont eu lieu,
- D'autres personnes sont recrutées en CDD.

Par ailleurs, l'Ancre offre des formations pour faciliter le retour au travail. Deux sont prévues début 2021 :

- « Agent de nettoyage en collectivité »
- « Gestion d'un groupe d'enfants et autorité ».

D'autres formations pourront être organisées par la suite, pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi.

**Vous qui cherchez du travail**, n'hésitez pas à venir à l'Ancre : Maison de l'emploi de Nort-sur-Erdre, 2 place du Champ de Foire, 02 40 29 57 60 ou [contact@ancre44.fr](mailto:contact@ancre44.fr). Une permanence sans rendez vous a lieu chaque jeudi matin.

**Vous qui avez un surcroît de travail** : entreprises, particuliers, associations, vous pouvez faire appel à l'Ancre. La gestion administrative et le suivi de la personne mise à disposition sur la mission de travail sont assurés par l'Ancre.



## ► ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE INTERCOMMUNALE

Depuis le début de l'année scolaire 2020/2021, l'École de Musique Associative Intercommunale (EMI) a repris ses cours en présentiel.

Les élèves et les professeurs étaient ravis de se retrouver !

Des mesures ont été mises en place pour certains cours : la formation musicale a donc privilégié ses cours une semaine sur deux pour répondre aux consignes sanitaires. Sophie Bacquet, la coordinatrice pédagogique et professeure de FM 1, 2 et 3<sup>e</sup> année nous confiait : « C'est tellement plus agréable d'avoir de petits groupes. Les élèves sont plus attentifs, ils retiennent mieux : leur apprentissage en est donc meilleur. »

Un parcours à l'intérieur de l'école de Nort-sur-Erdre a été établi pour éviter les croisements et ainsi respecter les mesures données par la mairie.

Pendant la période de confinement, l'EMI a mis tout en place pour assurer ses cours. Depuis le 2 novembre, l'école a proposé la continuité de certains de ses cours à distance. L'association a mis en place le télétravail et ainsi éviter le chômage partiel pour ses 13 professeurs salariés.

C'est un beau challenge et les professeurs sont très investis pour mener à bien cette continuité pédagogique.

En effet, la plupart des cours individuels (instrument) ont été réalisés par Visio par différents moyens en fonction du choix de l'élève et du professeur.

Pour les cours collectifs, une Visio étant trop complexe à mettre en place, les professeurs ont continué le suivi pédagogique avec leurs élèves via des vidéos, l'envoi de partitions ou de chants à apprendre...

L'engagement de l'EMI reste le même en toute circonstance : se faire plaisir en pratiquant la musique seul ou collectivement.

### CONTACT ►

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'Association de l'EMI via différents liens :

- <http://ecoledemusique-emi.com/>
-  <https://www.facebook.com/eminort/>

Vous pouvez également nous contacter via le téléphone de l'EMI au 07 83 04 10 75.

## ► CLUB LOISIRS ET CULTURE

### Exposition ARTouches, Peinture-Sculpture-Dessin-Photo-Gravure

Cette exposition populaire s'adresse à tous et de tout âge, débutants ou confirmés, amateurs ou professionnels. Faites vous plaisir et faites plaisir aux autres en exposant vos œuvres.

Pour cette journée artistique, nous invitons les enfants à venir s'exprimer en toute liberté sur un panneau de 12 mètres (mise à disposition de pincesaux et peintures). Un artiste de Street'Art viendra réaliser sous vos yeux un graff de 12 m<sup>2</sup>, et vous pourrez également assister à la création d'une œuvre par un artiste de Body'Painting. Nous attendons aussi une confirmation pour une exposition de dessins de presse.

Vous pourrez ainsi découvrir en toute simplicité les œuvres de tous ces passionnés d'art. Venez nombreux, soyez curieux...

À bientôt pour cette journée exceptionnelle placée sous le signe de l'ART...

**Cette manifestation se déroulera le dimanche 9 mai de 11h à 18h sur le site du Mont Juillet Les TOUCHES.**

Accès libre, bar et restauration sur place

### CONTACT ►

**Nous attendons vos inscriptions dès maintenant**

- par mail : [loisirs-et-culture-lestouches@orange.fr](mailto:loisirs-et-culture-lestouches@orange.fr)

- par téléphone : 02 40 72 43 06

## ► BIBLIOTHÈQUE

### Les sacs-surprises à la bibliothèque Mille et Une Pages

Un nouveau service qui a remporté un franc succès auprès des usagers

À l'approche des vacances d'été et avant la fermeture estivale de la bibliothèque, l'équipe de la bibliothèque a mis en place des « sacs-surprises ».

Une sélection de documents, choisie par l'équipe, que les lecteurs découvraient une fois chez eux.

Il y en avait pour tous les âges et tous les goûts : 0-3 ans, 3-6 ans, 6-9 ans, 10-12 ans, ados et adultes ; des albums, romans, revues, bandes dessinées et documentaires ; de l'aventure, du fantastique, du policier, etc. 5 documents par sac-surprise.

Une trentaine de sacs ont été réalisés et tous empruntés !



### Bibliothèque cherche bénévoles

La lecture est une passion ? Envie de vous investir dans une action culturelle locale ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles de la bibliothèque

Mille et Une Pages des Touches, afin de participer aux permanences, nouvelles acquisitions de livres, animations et autres événements ponctuels.

### CONTACT



Laetitia Pilloy-Roux,  
présidente de l'association  
*par email, [bibliotheque@les-touches.fr](mailto:bibliotheque@les-touches.fr) ou*  
f Planche de Quentin Blake  
dans Mathilda, de Roald Dahl



### Une nouvelle page Facebook

Depuis la rentrée, vous pouvez suivre et retrouver l'ensemble des actualités de votre bibliothèque sur les réseaux sociaux : nouveautés, horaires, animations, suggestions lectures, etc.

@bibliothequelestouches - f



## ▶ LES TOUCHES PÉTANQUE

L'assemblée générale du samedi 7 novembre 2020 a été reportée en raison du confinement.

Le prix de la licence reste à 33€ pour un adulte, et est offerte aux enfants.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir à 19h30, et chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois, il y aura un atelier à partir de 18h.

Compétitions organisées sur le boulodrome LES TOUCHES.

Championnat des clubs vétérans le mardi 18 mai.

Concours doublettes vétérans en 4 parties mardi 29 juin.

7 heures de pétanque le samedi 18 septembre en remplacement du 12h.



Challenge de l'amitié mercredi 6 octobre.

### CONTACT

<https://les-touches-petanque.asso-web.com/>

Pour tout renseignement, appeler Jean-Marc MORICE au 06 85 14 72 23 ou Marie-Thérèse CORABOEUF au 02 40 29 39 76

## ▶ LULU PRÊT'

La ludothèque se situe sur la commune de Trans-sur-Erdre. Elle a été créée en 2015 et vous propose 2000 jeux (de société, en bois, géant, structures gonflables) de 0 à 99 ans.

Cette année nous avons réuni 67 foyers sur 15 communes. Les activités ont pu se réaliser partiellement les prêts (pour les particuliers et professionnel), nos soirées jeux du mardi soir et quelques interventions pour faire découvrir la richesse des jeux dans des bibliothèques.

Nous avons aussi organisé une grande journée pour le cinquième anniversaire de l'association. Sur cet évènement, 400 personnes sont venues partager un joli moment ludique dans le respect du protocole sanitaire. Il y en a eu pour tous les goûts: des

structures gonflables pour les petits aux jeux géants pour toute la famille. Sans oublier, pour les plus stratèges, la possibilité de se frotter à François Minous, champion d'échecs domicilié sur la commune et qui n'a une nouvelle fois pas été battu.

Début octobre, l'association qui était sous l'égide de l'amicale laïque de Trans-sur-Erdre a pris son indépendance.

Nous préparons pour 2021 des projets, dont des temps partagés entre enfants et parents autour du jeu.

Nom de l'association : Lulu prêt  
Domaine d'activité : ludothèque  
Date de création : 2015  
Adhérents : 67

### Bureau

Présidente : Richl Anne Cécile  
Trésorier : Lebreton Gaëtan  
Secrétaires : Gaborit-Lebrequer Matthieu et Marchand Solène

### CONTACT

69 rue des Genêts - 44440 Trans sur Erdre  
[www.lulupret.pe.hu](http://www.lulupret.pe.hu) - [ludo.lulupret@gmail.com](mailto:ludo.lulupret@gmail.com)  
06 51 92 45 93  LuluPretTrans





## ► GYMNASTIQUE DYNAMIQUE OU FITNESS

Les cours de gymnastique dynamique sont proposés à toutes personnes de plus 16 ans aussi bien aux femmes qu'aux hommes,

La gymnastique dynamique ou fitness permet de rester en forme et de renforcer tant les muscles que les articulations.

Ces cours allient des exercices de cardio (montée de genoux, sauts, flexions, etc.), de souplesse et de renforcement (fentes, planche, etc.) pour tonifier son corps.

L'idée est de se muscler et de favoriser les capacités cardiaques, mais aussi de se mouvoir dans l'ambiance conviviale d'un groupe.

Les cours ont lieu tous les lundis soirs à 19h15 et les jeudis matins à 9h45 (hors

vacances scolaires) à la salle polyvalente route de Nort-sur-Erdre.

Les deux premiers cours sont gratuits et peuvent être débutés tout au long de l'année.

Un certificat médical est exigé pour toute inscription.

Nous respectons les barrières sanitaires avec mise à disposition de solution hydro-alcoolique à l'entrée de la salle, désinfection des parties communes après la séance, respect des distances entre chaque adhérente.

**CONTACT** 

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Colette JUPIN au 06 60 99 21 87



## ▶ LE CO-COLLECTIF, UN RÉSEAU ITINÉRANT D'ENTREPRENEURS AUTHENTIQUES ET BIENVEILLANTS

Laureline Foucault et Marine Salès, deux entrepreneures des Touches et de Petit Mars, ont créé cet été l'association « Le Co-Collectif ».

### L'objectif ?

Faire se rencontrer des entrepreneurs bienveillants et authentiques, rassemblés par la volonté de s'accomplir professionnellement et personnellement, afin de partager leurs expériences et de s'enrichir de celles des autres. Le Co-Collectif part alors à la rencontre des entrepreneurs et porteurs de projets dans un rayon de trente minutes aux alentours des Touches, depuis septembre 2020.

Une fois par mois, ils se réunissent pour une demi-journée, en nature ou dans différents tiers-lieux, autour de valeurs qui leur ressemblent et les rassemblent : la bienveillance, le non-jugement, l'ouverture d'esprit, l'authenticité, la transmission... La parole y est ouverte ainsi que l'écoute attentive, pour partager, échanger, et coconstruire ensemble. Chaque participant de ces rendez-vous en est donc acteur à part entière.

En septembre, les entrepreneurs ont partagé leurs expériences autour de la thématique « Se recentrer », avant un



bain d'ânes à la Ferme du Biau à Nort-sur-Erdre. En octobre, ils se sont retrouvés pour échanger sur le thème de la communication, « se rendre visible pour rayonner », cette fois à la salle Triskell à Casson. Notre réseau d'entrepreneurs et de porteurs de projet poursuivra ses rencontres en ligne pendant la crise sanitaire.

### CONTACT

 <https://www.facebook.com/groups/lecocollectif/>  
Consulter l'Instagram du réseau :  
[https://www.instagram.com/le.co\\_collectif/](https://www.instagram.com/le.co_collectif/)  
Mail : [reseau.cocollectif@gmail.com](mailto:reseau.cocollectif@gmail.com)  
Téléphone : 06 59 90 41 05



## ▶ LES POMPIERS

En ce début d'année l'ensemble des sapeurs pompiers et moi-même, profitons de l'opportunité qui nous est offerte au travers du bulletin municipal pour vous souhaiter, si ce n'est déjà fait, nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Revenons en arrière, une année passée bien particulière qui a marqué l'ensemble de la population française voir mondiale. Je resterai local, c'est l'ensemble du milieu associatif qui a été totalement impacté. Toutes les fêtes, rassemblements ou nous prenions plaisir à nous retrouver ont été annulées.

Pour nous les pompiers, c'est notre sainte Barbe qui a été confinée. Elle nous permettait lors de la cérémonie de retracer la vie du centre sur l'année écoulée, d'effectuer les nominations au grade supérieur, de remettre les décorations et de remercier les sapeurs pompiers pour tout le travail réalisé dans l'année. Puis pour finir la journée, nous prenions un grand plaisir à vous retrouver à la soirée dansante, bal populaire pour ne pas dire familial ou toutes les générations se croisent. Ste Barbe 2020 n'a pas eu lieu, nous espérons vous retrouver pour Ste Barbe 2021.

L'année 2020 en quelques mots : une forte augmentation des interventions, nous avons quasiment effectué le même nombre d'intervention sur les 10 premiers mois 2020 que sur l'ensemble de l'année 2019.

2019 était l'année du recrutement, 8 nouveaux intégraient le centre de secours, pour une majorité d'entre eux, ils devaient avoir fini leur formation de base fin 2020. La Covid a tout remis en question. Malgré les difficultés des employeurs et des stagiaires, 7 sont opérationnels à l'ambulance, une majorité aura fini la formation au premier trimestre 2021. Bravo à eux !

Concernant le recrutement, nous avons 3 nouveaux postulants, les dossiers sont en cours. Si tout va bien début des formations au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Nous vous les présenterons lors de la prochaine Ste Barbe. Bien sur, le recrutement est toujours d'actualité.

## Félicitations aux promus :

- **Adjudant : Rialland Yann**, grade obtenu après plus de 47 jours de formation, et 6 ans d'ancienneté après l'obtention du grade de sergent.
- **Sergent-chef : Leduc Ludivine**, appellation donné après 3 ans accomplis dans le grade de sergent. Grade obtenu après plus de 42 jours de formation et 3 ans d'ancienneté après l'obtention du grade de caporal.
- **Caporal-Chef : Calvez Solen**, appellation donné après 3 ans accomplis dans le grade de caporal. Grade obtenu après 37 jours de formation et 3 ans d'ancienneté après son entrée chez les pompiers.

## Félicitation aux médaillés :

La médaille d'honneur des sapeurs pompiers récompense les agents qui ont fait preuve de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions.

- **L'adjudant-chef Leduc Frédéric** : échelon argent pour 20 ans de service, Frédéric est l'Adjoint Moyens Ressources et Infrastructures, il aurait dû être médaillé en 2019, un retard administratif l'en a privé. Nouveau report en 2020, la Covid nous empêche de faire une cérémonie à l' hauteur de l'événement. Patience, nous allons finir par y arriver.

- **Le sergent-chef Leduc Ludivine** : échelon bronze pour 10 ans de service

Honneur également à nos anciens qui ont consacré bénévolement du temps pour apporter de l'aide nécessaire à nos concitoyens dans le besoin. Une pensée toute particulière pour **M. Morice Armand** qui nous a quittés en juillet et qui à été sapeur pompier durant 21 ans. Merci à lui et son épouse Marie-anne.

Enfin pour finir, nous vous invitons à nous rejoindre lors de la passation de commandement du CIS Les Touches (la date restant à déterminer) car après 35 ans passés au sein du centre je tire ma révérence et vais venir grossir le rang des retraités. Pas d'inquiétude la relève est assurée.

*Lieutenant Leduc Christophe*

# Vœux des conseillers départementaux du canton de Nort-sur-Erdre



Madame, Monsieur,

**N**ous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021 pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte le bonheur et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Conseillers départementaux du canton de Nort-sur-Erdre depuis mars 2015, nous avons en 2020, continué à nous mobiliser et à travailler à l'échelle de chacune des communes du canton et au niveau départemental.

La crise sanitaire nous mobilise pleinement pour accompagner les associations culturelles et sportives, les structures sociales et médico-sociales, les services d'aides à la personne... qui sont particulièrement touchés par la crise et ses effets économiques et sociaux. Plusieurs dispositifs de soutiens, humains et financiers, ont été déployés. N'hésitez pas à les solliciter.

Lorsque nous serons sortis de cette crise sanitaire, le Département devra continuer à accompagner les nombreuses victimes de la crise : les chômeurs et bénéficiaires du RSA

que nous devons aider à retrouver un emploi, les personnes âgées et handicapées que nous soutenons au quotidien pour lutter contre la solitude et l'isolement, les jeunes et collégiens particulièrement touchés.

Pour aider les acteurs locaux, nous avons obtenu que le Département renforce enfin ses efforts d'investissement sur le territoire en mettant en place un plan de relance de près de 21 M€ permettant de financer des projets sur la voirie communale et en faveur du secteur du Bâtiment et des travaux publics.

En 2021, nous continuerons à être à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer en prenant rendez-vous au **02 40 99 09 40** et à suivre notre actualité sur notre site internet **www.democratie44.fr**

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches !

Bien sincèrement,

Anne-Marie CORDIER et Jean-Luc BESNIER,  
vos conseillers départementaux

CONTACT 

Anne-Marie CORDIER - 06 74 37 83 64  
anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr

Jean-Luc BESNIER - 06 79 07 64 17  
jean-luc.besnier@loire-atlantique.fr

## HOMMAGES

En cette fin d'année 2020, des figures locales de la vie associative et municipale nous ont quittés.



**Paulette DROUET**

Conseillère Municipale et Adjointe depuis 2007, Paulette était très active aussi dans la vie associative notamment dans l'association « Les Comédiens de la Butte ».



**Claude LAMANDÉ**

Bénévole associatif durant plus de 50 ans. Décoré deux fois par des préfets en 2012 et 2017 pour son engagement auprès des associations.



**Jean-Paul AMERAND**

Président fondateur de l'association Kart Cross

# NOUVEAUTÉS AUX TOUCHES

## MASSAGES CYNTHIA MARZELIÈRE

Cynthia Marzelière  
Praticienne en  
massages bien-être

Particuliers et professionnels

Massage du sportif  
Massage ayurvédique  
Massage Amma (assis)

Sur rdv : Cynthia Marzelière - marzeliere.cynthia@btm.fr -  
06.6739.71.56 - Les Touches

### Massage du sportif

Massage de préparation	15min	15€
Massage suédois	45min	45€
Massage de récupération	30min	30€
	1h	60€

### Massage Indien

Massage ayurvédique	30min	50€
	1h	60€
	1h30	90€

### Massage Assis

Massage AMMA	15min	15€
--------------	-------	-----

**Tarifs abonnement**  
- 50% sur le démo massage

Prestations en entreprise, club ou événementiel. Tarifs à l'heure du forfait

**Pensez aux cartes cadeaux !**

Facebook icon and text: 'Cynthia Marzelière, Praticienne en Massages bien-être' and 'Les Touches - 44300 Nort-sur-Erdre'.

## En bref



16/25 ans

- Santé
- Transport
- Logement
- Aide Financière
- Loisirs & Culture

### La Mission Locale c'est quoi ?

- ✓ Un accès à l'emploi
- ✓ Accéder à des formations/ateliers
- ✓ Une passerelle vers l'entreprise
- ✓ Un coaching individuel
- ✓ Pour les 16/25 ans
- ✓ Devenir autonome
- ✓ Améliorer son quotidien
- ✓ Enrichir sa vie sociale et culturelle

Nous vous accompagnons dans vos démarches et projets :  
**ORIENTATION > FORMATION > EMPLOI**



### Le dispositif

**GJ** Garantie Jeunes  
Un accompagnement vers l'autonomie  
**PROFESSIONNELLE & FINANCIÈRE**

- Engagement réciproque 1 an
- Ateliers collectifs
- Suivi Personnalisé
- Allocation en appui de l'accompagnement

02 40 72 15 40  
nort@mna44.org

Antenne de Nort-sur-Erdre  
2<sup>ème</sup> Rue du Champ de Foire, 44390 Nort Sur Erdre

Suivez-nous !

La Commune propose aux nouveaux indépendants d'intégrer une publicité sur le bulletin municipal.

Si vous êtes intéressés et que vous venez de créer votre entreprise, envoyez-nous vos informations à l'adresse **compta@les-touches.fr**.

# Les archives du passé

## ► Jean-Jacques AUDUBON, le peintre des oiseaux



Jeanne Rabine, mère de Jean-Jacques Audubon, est née le 14 mars 1758 au village Les Mazures Les Touches.

Les Touches était une source de domestiques pour Nantes.

Cébron, qui avait été le témoin au

mariage des parents de Jeanne, aurait recommandé Jeanne Rabine à Jacques Pallon de la Bouverie, juge en retraite.

Le 23 octobre 1781, le Conquérant quitte le quai de la Fosse à Nantes pour Saint-Domingue (Haïti), avec à son bord, Jacques Pallon de la Bouverie, sa femme, leurs trois filles et Jeanne Rabine comme femme de chambre.

Au bout de quelques semaines, Jeanne s'enfuit de chez les Pallon... et fut recueillie par Jean Audubon, celui-ci disait : « qu'elle était extraordinairement belle ». Jeanne ne savait ni lire ni écrire (c'était le cas de 40 % des Français à cette époque là).

Le 21 mai 1784, Laurent Sanson, médecin, vint en consultation à la maison de Jean Audubon. Sur l'ordonnance à côté de plusieurs noms d'esclaves, il y avait celui de Jeanne Rabine.

En octobre 1784, Jeanne était enceinte et de nouveau souffrante. Début avril 1785 le médecin fut convoqué. Deux semaines plus tard, un autre appel d'urgence eut lieu, le médecin vint avec le chirurgien Guérin. L'accouchement venait de commencer, le 26 avril 1785 c'était la naissance de Jean-Jacques (futur John James) Audubon (à sa naissance, le jeune garçon porte le nom de Jean Rabine). Six jours après, le médecin revisita la mère et l'enfant.

Il opéra un abcès à l'un des seins de Jeanne. La fièvre des îles et l'infection, hâtèrent la fin de Jeanne, elle décéda le 10 novembre 1785 à les Cayes Saint-Domingue à l'âge de 27 ans.

En 1788, Jean Audubon ramena en France Jean-Jacques dans sa propriété « La Gerbetière » à Couëron. Il y sera accueilli par sa belle-mère qui l'élève comme son propre enfant. Par la suite, Jean-Jacques est officiellement adopté et porte le nom de Audubon. Enfant, il dessine déjà des oiseaux, et s'intéresse à la nature...

Jean-Jacques grandit librement au cœur d'une campagne sauvage, un environnement riche et préservé, où s'ébattaient oiseaux et animaux ramenés des tropiques par les navigateurs.



Charles-Marie d'Orbigny, qui deviendra conservateur du musée de la Rochelle, l'initie à l'ornithologie.

En 1806, Jean-Jacques Audubon quitte la France pour les États-Unis où il deviendra citoyen américain en 1812, avec comme prénom « John James ». D'aventure en mésaventures il va perdre le vernis d'une jeunesse dorée et relativement fortunée.

Ne parvenant pas à faire publier ses dessins aux États-Unis, il s'embarque en 1826 pour l'Angleterre où son exotisme de « coureur des bois » finit par lui assurer une certaine popularité. Il lance alors une souscription pour la gravure de ses



dessins, qui sera réalisée par la maison Robert Hervell père et fils de Londres. Il publie de 1827 à 1839, « Birds of America » (Oiseaux d'Amérique), 435 planches de grands format dit « double éléphant foliot » gravées et colorées, représentant les oiseaux grandeur nature. Premier illustrateur à les dessiner dans le détail et à restituer leurs comportements, il a su faire évoluer, de manière fondamentale le regard porté sur le monde animal.

L'œuvre d'Audubon est l'une des plus recherchées et des plus chères sur le marché de l'art. Jean-Jacques Audubon est avec La Fayette l'un des Français les plus connus d'Amérique.

Il est décédé dans sa propriété aux bords du fleuve Hudson à New York le 27 janvier 1851.

Jean-Jacques Audubon adolescent, il est probable qu'il chercha à connaître ses racines maternelles et le village les Mazures Les Touches où sa mère est née... Il serait venu à Montagné Les Touches, près de Nort-sur-Erdre, après son retour à Couëron en 1788 et avant son départ en 1806 pour les États-Unis à 21 ans.

Montagné fut le logis des « Le Ségaller », puis ensuite des « Lejeune de Vaugéhon », dont Jean-Baptiste Lejeune de Vaugéhon, époux de Marie-Claire Anne Audubon, y reçurent leur neveu Jean-Jacques Audubon.



Site sur internet :

**<http://lestouchesnotrepasse.monsite-orange.fr>**

# Informations Secrétariat



## Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi de 9h-12h30 et 14h-17h.
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h-12h30.
- Samedi de 9h à 12h (uniquement état civil)

**DGS :** Céline Daufouy - 02 40 72 43 80  
*dgs@les-touches.fr*

**Accueil, état civil, élections, associations :**  
Sylvie Leray - 02 40 72 43 80  
*Accueil.mairie@les-touches.fr*

**Urbanisme, Gestion des locatifs :**  
Chrystèle Cussonneau - 02 40 72 93 40  
*urbanisme@les-touches.fr*

**Affaires Scolaires :**  
Myriam Chotard - 02 40 72 93 39  
*enfance.jeunesse@les-touches.fr*

**Comptabilité, Communication, Cimetière :**  
Lucie Marzelière - 02 40 72 93 42  
*compta@les-touches.fr*

**CCAS, Gestion du personnel :**  
Kévin DELORME - 02 53 78 81 74  
*ccas.rh@les-touches.fr*

**Responsable Service Technique :**  
Franck BUSSON - 06 17 07 18 91  
*rst@les-touches.fr*

## ► DÉCHÈTERIE DE LA COMMUNAUTÉ DE LA CCEG « Les Dureaux » à Petit Mars : 06 14 14 77 49

Horaires Hiver *	Horaires Été *
Lundi, mercredi et vendredi : 14h-17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h

\* les changements d'horaires se font en même temps que le changement d'heure national.

### ► COLLECTE DES SACS JAUNES

Repérez-vous grâce au calendrier de collecte téléchargeable sur le site [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr) ou sur le site de la Commune [www.lestouches.fr](http://www.lestouches.fr)



**Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CEEG) :**  
**02 28 02 22 40** ou *www.cceg.fr*.

**Service Gestion des déchets : 02 28 02 28 10**

**Permanence Député Loire Atlantique Luc GEISMAR :**  
*accueil@depute-geismar.com*

**Permanence Conseillers Départementaux (sur rendez-vous) :**  
contacter la Mairie au **02 40 72 43 80**

## NUMÉROS D'URGENCE

**15**

Samu

**17**

Police

**18**

Pompiers

**112**

Urgences  
européennes

**114**

Personnes sourdes  
et malentendantes

**115**

Samu Social,  
accueil sans abri

**119**

Allo Enfance  
Maltraîtée

**3919**

Violences  
conjugales

**3977**

Maltraitance aux per-  
sonnes âgées  
ou handicapées

**3237**

Pharmacie  
de garde

**02 40  
29 26 38**

ACSIRNE  
Centre de Soins infirmiers

## Renseignements utiles



### Correspondants de Presse

**L'Éclaireur** : M. Stanislas HARDY  
Tél. 06 10 36 34 94  
[stanislas.hardy@wanadoo.fr](mailto:stanislas.hardy@wanadoo.fr)

**Ouest France** : M. Michel BROCCETTO  
Tél. 06 12 82 79 92  
[brocchettomichel@yahoo.fr](mailto:brocchettomichel@yahoo.fr)

**Presse Océan** : M<sup>me</sup> Caroline TREMAN  
Tél. 06 74 39 92 64  
[caroline.treman@presse-ocean.com](mailto:caroline.treman@presse-ocean.com)

### Presbytère

9 rue de l'Erdre  
44390 Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 20 27

### La Poste (Bar-Tabac/Presse)

Tél. 02 40 72 43 01

### Conciliateur de Justice (M. GRIFFON)

Tél. 02 51 12 00 70

### Espace Départemental des Solidarités

(anciennement Centre Médico-Psychologique)  
Boulevard Charbonneau et Rouxeau  
44390 Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 44 66 49 60

### Saur

Parc d'activité de la Pancarte  
1rue de Tourraine  
44390 Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 20 47

### ENEDIS

Tél. 09 72 67 50 44

### GrDF

Tél. 08 00 47 33 33

### CPAM

Tél. 02 51 88 88 30  
ou sur internet : [ameli.fr](http://ameli.fr)



# État civil

## ► Naissances



KOST CHARPENTIER Visenzo	25/05/2020	CHARIOU Clarence	2/11/2020
POUBLANC Cassandre	22/06/2020	LUZEAU Tylío	9/11/2020
GÉNY Anna	23/06/2020	BEAUDOUIN Audrenn	18/11/2020
MILLET Thelma	4/08/2020	TACONNE Mahé	2/12/2020
PIAU Jade	23/08/2020		

## ► Décès



28

THEBAULT Pierrette  
6 rue des Charmilles  
22/07/2020

CORVÉ Georgette  
6 rue des Charmilles  
08/09/2020

BOURBIGOT Anne-Laure  
17 Le Meix  
17/09/2020

SARTRE Jeanne  
6 rue des Charmilles  
25/09/2020

NOUAIS Gilbert  
26 La Réauté  
27/09/2020  
*transcription*

VOGLEY Mireille  
6 rue des Charmilles  
21/10/2020

GARNIER Suzanne  
6 rue des Charmilles  
22/10/2020

BERNARDEAU Paule  
6 rue des Étangs  
24/10/2020

LETORT Bernard  
6 rue des Charmilles  
25/10/2020

AMÉRAND Jean-Paul  
20 Chemin  
du Moulin des Buttes  
12/11/2020

LAMANDÉ Claude  
Le Tertre  
21/11/2020  
*transcription*

FOUCHARD Denise  
6 rue des Charmilles  
24/11/2020

RAITIÈRE Madeleine  
19 rue du Calvaire  
24/11/2020  
*transcription*

CLAUDE Marcel  
6 rue des Charmilles  
07/12/2020

GABORIT Jeannine  
6 rue des Charmilles  
07/12/2020

RAPION Gisèle  
6 rue des Charmilles  
09/12/2021

BELOUARD Marie  
4 chemin du Moulin des  
Buttes  
28/12/2020  
*transcription*

## ► Mariages



MARMET Hélène et RAMASSAMY Priscilla	01/08/2020
DOMENECH Erwan et SICOT Sandra	08/08/2020
BROUZES Julien et GUIHÉNEUF Solène	03/10/2020
GASNIER Morgan et GUIET Anne	10/10/2020

# Tarifs des locations de salles 2021



	Associations Touchoises	Particuliers Touchois	Associations ou particuliers hors commune
Grande Salle (avec petite cuisine et petite salle)	130 €	250 €	500 €
Salle Orange	70 €	125 €	250 €
Réfectoire	90 €	90 €	180 €
Cuisine	50 €	50 €	100 €
Forfait location de salle le vendredi soir (en cas de location prévue le lendemain) <i>Sous réserve de la disponibilité des salles</i>	1/2 tarif (voir ci-dessus)	1/2 tarif (voir ci-dessus)	1/2 tarif (voir ci-dessus)
Forfait réveillon du Nouvel An (1 <sup>er</sup> étage + cuisine)	500 €		

\* une caution de 500 € sous forme de 2 chèques est demandée pour toutes locations (un chèque de 300€ pour le nettoyage et un chèque de 200€ en cas de dégâts matériels).

\* Location de la sono : 60€ avec une caution fixée à 300€.

\* Mise à disposition gratuite des salles aux associations Touchoises lorsque la manifestation n'est pas organisée à but lucratif (pas d'entrée ou d'inscription payante).

# Vos élus

## LISTE MAJORITAIRE

Les membres de la liste « Ensemble, imaginons Les Touches de demain » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Après une année 2020 que nul n'aurait imaginée il y a un an, notre équipe se projette sur 2021 et continue de s'investir au service de tous.

Tout d'abord à destination de nos aînés, pour qui nous distribuons en ce début d'année un colis en compensation du repas festif qui n'a pu avoir lieu au mois de septembre dernier.

Ensuite vers nos associations en mal de manifestations, d'activités sportives et de rassemblements. Nous conservons le budget attribué aux subventions de l'année antérieure en portant un point d'honneur à soutenir plus fortement celles ayant des difficultés financières dues à la crise du Covid. Aussi, pour toutes les associations Touchoises, nous avons décidé

d'offrir une location de la salle polyvalente (au minimum sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021) pour organiser leurs manifestations et ainsi éviter une charge financière supplémentaire.

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles, nous avons embauché du personnel supplémentaire au restaurant scolaire et au périscolaire. Ce renfort permet de mettre en œuvre les nouveaux protocoles sanitaires.

Les locatifs du Pont Orioux seront livrés en mai 2021 et nous avons le projet de réaliser des locatifs sociaux en centre bourg pour l'accueil de séniors et de familles.

La solidarité envers tous reste au centre de nos projets. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos attentes.

## LISTE MINORITAIRE

Chers touchoises, chers touchois,

L'équipe municipale d'opposition se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2021.

Espérons que cette nouvelle année saura vite nous faire oublier 2020 qui ne nous aura rien épargné ! La crise sanitaire sans précédent restera dans les esprits, et plus que jamais nous défendrons le projet qui, vous le savez, nous tient particulièrement à cœur : une maison de santé digne de vos attentes.

La crise a par ailleurs fortement touché nos petits commerces de proximité, la vie d'un bourg est fortement liée à l'activité de nos commerces et il est nécessaire de mettre en place des actions afin de les soutenir.

L'équipe d'opposition continuera de défendre ses valeurs et ses objectifs :

- Garantir les services de proximité
- Encourager le vivre ensemble par le biais d'actions sociales et solidaires
- Valoriser notre patrimoine dans une logique de développement durable
- Renforcer l'écoute de la population. À ce titre, nous vous donnerons rendez-vous, dès que le contexte sanitaire le permettra, pour recueillir vos attentes et échanger ensemble sur votre vision de cette maison de santé, afin de mieux pouvoir défendre vos idées.

N'oubliez pas que vous pouvez vous adresser à l'équipe d'opposition à [conseillers.les.touches@gmail.com](mailto:conseillers.les.touches@gmail.com)

Bonne année 2021.  
Jean-Michel ROGER.



## AVRIL 2021

> **10/04/2021**  
Repas - Karaoké  
Jeun's Anim's  
*Salle Polyvalente*

> **13/04/2021**  
Don de sang  
EFS  
*Salle Orange*

## MAI 2021

> **07/05/2021**  
Apéro party  
Jeun's Anim's  
*Salle Orange*

> **08/05/2020**  
Soirée dansante  
NACLT Basket  
*Salle Polyvalente*

## JUIN 2021

> **19/06/2021**  
Fête de la musique  
Jeun's Anim's  
*Site du Mont Juillet*

## SEPTEMBRE 2021

> **06/09/2021**  
Don de sang  
EFS  
*Salle Orange*

> **18/09/2021**  
7 Heures de Pétanque  
Les Touches Pétanque  
*Boulodrome*

> **24/09/2021**  
Apéro party  
Jeun's Anim's  
*Salle Orange*

## NOVEMBRE 2021

> **23/11/2021**  
Don de sang  
EFS  
*Salle Orange*

*Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire COVID 19*

# Répertoire artisans commerçants



Les Touches

Soutenez **votre**  
**COMMERCE** **local!**

32

NOM	ACTIVITÉ	ADRESSE
ACSIRNE	Centre de soins infirmiers	17 rue du Calvaire
AFFINI'TIF	Coiffure	22 rue du Calvaire
AGRÉOM	Matériel agricole + petite motoculture	Montagné Route de Nort s/Erdre
AP TRAVAUX	Maçonnerie second œuvre	L'Echauderie
ATOUT SERVICES	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	La Coudraie
AUBERGE MÉNARD	Restauration traditionnelle	La Cohue
BATIFRANCE SERVICE	Chauffagiste Electricien Plombier	Les Hauts Bois
BC PLAC	Cloison-sèche, isolation, menuiseries	La Maison Neuve
FRESNAIS BERGEOT VALERIE	Thérapeute en psychologie - Art-thérapeute - Lithothérapie	La Chère
DELAPORTE BERINGUER DENISE	Repassage- Portage de repas	12 rue des Etangs
BOLLORÉ ENERGIE	Fioul	27 rue du Calvaire

NOM	ACTIVITÉ	ADRESSE
CL'HAIR'ETTE COIFF'	Claire Leduc Coiffeuse à domicile	<i>La Varenne</i>
COIFF AND CO	Coiffeuse	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
COILIER Mickaël	Maréchal Ferrant	<i>Le Meix</i>
CONSILIUM & DISTRIBUTION	MARAIS Etienne	<i>Le Gressun</i>
CRÉASTYL COIFFURE	Coiffure	<i>2 rue du Sacré Cœur</i>
CUISINE SCHMITT	cuisiniste	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
DEKRA	Contrôle Technique	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
DISTRI CENTER	Commerce	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
DOUET Jean-Paul	T.P	<i>La Volerie</i>
DUPONT Sébastien	Boulangerie- Pâtisserie	<i>2 rue de la Mairie</i>
ENTREPRISE PRAUD	Nettoyage de sols	<i>La Châtelière</i>
ENVY-FISHING Jean-Claude GRIGNARD	Moniteur et guide de pêche	<i>La Ducheté</i>
Eric QUERARD Agencements	Cuisiniste	<i>3 impasse de la Favrie</i>
ETIENNE Stéphanie	Sophrologue	<i>La Coudraie</i>
ETS GODISSART Nicolas	Installation plomberie sanitaire	<i>La Noë Rouge</i>
ETS NANTAISE DE PARCS ET JARDIN	Paysagiste	<i>Route de la Cohue</i>
ETS PICAUD	Couverture-zinguerie	<i>5 rue des Etangs</i>
EURL PHARMACIE ROY	Pharmacie	<i>15 rue du Calvaire</i>
FERRÉ Laurent	Couverture-zinguerie	<i>5 Lot. de la Marchanderie</i>
FGTP	Travaux Publics	<i>Les Rochettes</i>
FOUCAULT Laureline	Graphiste et conseillère en communication visuelle	<i>31 rue du Verger</i>
FRENAIS AUTOMATISME	Porte automatique - contrôle accès	<i>La Chère</i>
Gamm Vert	Jardinerie	<i>Rue d'Ancenis</i>
GARAGE ETIENNE	Garage-station service	<i>54 rue du Calvaire</i>
GAUTIER Emmanuel	Informatique	<i>11 place de la Mairie</i>
GIFI	Commerce	<i>ZAC de la Pancarte II</i>

NOM	ACTIVITÉ	ADRESSE
GÎTE DE LA DUCHETÉ (6 personnes)	Gîte	<i>La Ducheté</i>
GÎTE DE LA PEIGNERIE (4 personnes)	Gîte	<i>17 rue Saint Méline</i>
GÎTE LES PETITES MAZURES	Gîte	<i>Les Mazures</i>
GSP-GUIHARD Sandy	Plaquiste-jointoyeur	<i>1 chemin des Jonquilles</i>
GUÉRON Jean-Pierre	Transport	<i>La Bonnoeuvre</i>
L'ANGE ZEN	Massages	<i>18 rue des Boutons d'Or</i>
LA HALLE AU SOMMEIL	Commerce	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
LE HAVRE DE PAIX	Pompes Funèbres- Funérarium - Marbrerie	<i>La Coudraie</i>
LE P'TIT BISTROT ORIA Laurent	Café - Tabac - Journaux	<i>26 rue du Calvaire</i>
LES CHAMBRES DE LA BERGERIE	Chambre d'hôtes	<i>La Bergerie</i>
LES TOUCHES Peinture M. BAKIR	Peinture	<i>35 rue des Boutons d'Or</i>
M. BRICOLAGE	Magasin bricolage	<i>Zac Pancarte II</i>
M.Y.TP	Travaux Publics	<i>La Cohue</i>
MC DONALD'S	Restauration rapide	<i>Zone d'Activité Commerciale de La Pancarte 2 RD, 164 Rond-Point de la Pancarte</i>
NOUVELLES ÉNERGIES CONSEIL	Chauffage-climatisation	<i>La Gérarderie</i>
PERRIGOT Lucas	Photographe/portrait/ mariage/reportage	<i>Le Bois Nouveau</i>
PHŒNIX PEINTURE	Décoration/Peinture	<i>Le Bignon</i>
ROUSSEAU Denis	Menuiserie-agencement	<i>Le Moulin des Buttes</i>
ROYÉ Pascal	Kinésithérapeute	<i>17 rue du Calvaire</i>
SAH LEDUC	Fabrication de vérin hydraulique	<i>Route de Nantes</i>
SARL ANDRUCH-SAFFRÉ	Menuiseries	<i>ZA La Belle</i>
SARL BRIAND Christian	Plombier-chauffagiste- ventilation	<i>La Bonnoeuvre</i>

NOM	ACTIVITÉ	ADRESSE
SARL BRIAND Christian	Plombier-chauffagiste-ventilation	<i>La Bonnoeuvre</i>
SARL LERAY Marc	Charpente, menuiserie, ossature bois	<i>St Louis</i>
SARL RIZZO Paul	Couverture-zinguerie	<i>La Réauté</i>
SPORT 2000	Commerce	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
STE JAYCO TP	Travaux Publics	<i>ZI de la Belle</i>
TALLE Laëtitia	Ostéopathe	<i>6 place de la Mairie</i>
TERRENA	Coopérative agricole	<i>Montagné Route de Nort s/Erdre</i>
TERRENA GRAND PUBLIC	Coopérative agricole	<i>Montagné - Route de Nort s/Erdre</i>
TOUCHES ET TERRES	Commerce d'alimentation et de produits locaux	<i>Place de la Mairie</i>
V&B	cave et bar	<i>ZAC de la Pancarte II</i>
VIVIES Pascal	Travaux de menuiserie bois et PVC	<i>Le Bois Souchard</i>



Soutenez **vos**re  
COMMERCE **local!**

# Vos ACTUS COVID-19

Se laver  
**LES MAINS**  
correctement

## Les gestes barrières



Frottez-vous les mains, paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des mains



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts et les ongles

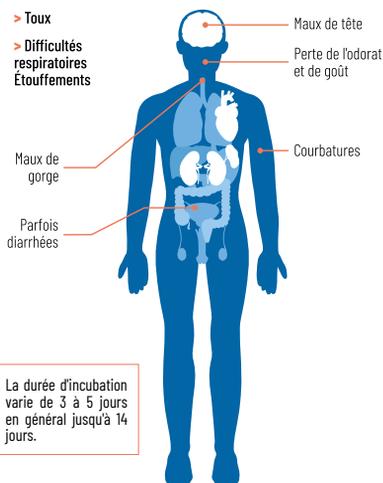


Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre



## Les signes du COVID-19

- > Fièvre
- > Toux
- > Difficultés respiratoires
- Étouffements



La durée d'incubation varie de 3 à 5 jours en général jusqu'à 14 jours.

## Protégez-vous, protégez les autres



Se laver régulièrement les mains



Tousser et éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir jetable à usage unique et le jeter après utilisation